B.A Pôle Vie de l'Élève

académie Guyane

Bulletin Académique n°1

Février/Mars 2016

PÔLE VIE DE L'ÉLÈVE

Une nouveauté dans l'académie

« L'académie de la Guyane, de par ses caractéristiques géographiques (l'académie la plus étendue de France), ses caractéristiques socio-économiques (l'académie avec le taux de boursiers le plus élevé), ses caractéristiques démographiques (l'académie avec le taux d'accroissement de la population le plus fort), ses caractéristiques culturelles et linguistiques (l'académie où 75% des enfants sont socialisés dans une autre langue que le français), n'est en rien comparable aux autres académies, et doit trouver, avec ses partenaires, des réponses spécifiques.

Dans ce contexte, j'ai souhaité la mise en place d'un pôle vie de l'élève, concrétisant ainsi une nouvelle politique académique éducative adaptée aux réalités régionales et qui , dans le cadre de la refondation de l'école, soutienne la réussite de tous.

Ce projet majeur contribuera à la réalisation de nos grands objectifs formalisés dans le projet académique en trois axes : Réussite, Justice et Égalité, Ambition »

Philippe Lacombe
Recteur de l'académie de la Guyane

ÉDITO

Le bulletin « Pôle vie de l'élève » est le fruit de la volonté affirmée de notre Recteur de construire une politique académique éducative au service de la réussite des élèves.

Vous trouverez dans ce premier numéro une présentation des grands services et des projets qui contribuent à la réussite des élèves. Au sommaire des prochains numéros, figureront actions de terrain, initiatives des élèves et des personnels et bonnes pratiques.

Si vous souhaitez mettre en valeur ou simplement communiquer une opération qui se déroule dans votre école, votre circonscription, votre bassin, votre établissement ou votre service autour de la vie de l'élève, merci de vous mettre en relation avec Jean-Marie Guquet, chargé de mission sur le pôle vie de l'élève (Jean-Marie.Guquet@ac-guyane.fr).

Merci à tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce premier numéro.

Les IA IPR EVS
M. Jean-Roger RIBAUD
Mme Aline HEITAA-ARCHIER

AGIR CONTRE LE HARCÈLEMENT À L'ÉCOLE .GOUV.FR

NUMERO VERT ACADEMIQUE
08 00 00 66 24

NON AU HARCÈLEMENT
Numéro d'appel national
3020

Nos coordonnées:

Courriel :
Jean-roger.ribaud@ac-guyane.fr
Tel. 0594 27 22 39

Courriel :
Aline.heitaa-archier@ac-guyane.fr
Tel. 0594 27 20 36

Pôle Vie de l'élève
Politique Éducative Académique
de la Guyane

Ambition 1 : Instaurer un climat scolaire serein pour mieux réussir

- PCVS
  Christiane DESBORDES
  0594272177
  Chef de la DIVISCO
  François POPULO
  0594271931
- CT CSAIO
  Myriam HO-A-KWIE-MANGAL
  0594272009
  IEN-IO
  Sabine AINOUX
  0594272171
- CTR Service Social
  Véronique BABOUL
  0594272091
  CTR Infirmière
  Genevieve EUZET
  0594272116
- Responsable de l'EMS
  Marcel DELDY
  0594272119
  Responsable Adjointe de l'EMS
  Lisa ROBERT
  0594272120

Ambition 2 : Mieux vivre ensemble pour renforcer la maîtrise de la langue

- Recteur d'Académie
  Chancelier de l'Université - DASEN
  Philippe LACOMBE
  IA-DAASEN-DAFPE-DAFPEN
  Christian MENDIVE
- Pilotage du Pôle
  IA-IPR EVS
  Aline HEITAA-ARCHIER
  0594272036
  Jean-Roger RIBAUD
  0594272239
- IEN Adjoint au DAASEN
  Danielle ASSARD
  0594272172
  IEN – Conseillère 1er Degré
  Chantal SMITH
  0594272243
- IA-IPR de Lettres
  Catherine LECONTEL-LEGRAND
  0594272236
  Chargée de Mission Documentation
  Perrine CHAMBAUD
  0694006846
- Chargé de Mission de l'IEN-A
  Frank FREROT
  0594272176
  Chargé de Mission Éducation Prioritaire
  Yannick PATIENT
  0594272081
  Chargé de Mission Réussite Éducative
  Pierre BOUQUET
  0594272175
- Référente Sites Isolés
  Dominique BERNARD-DE-SANCHEZ
  0594272248

Ambition 3 : Former des futurs citoyens responsables pour une meilleure insertion

- **EDUQUER A LA CITOYENNETE**
  Chargé de Mission pôle vie de l'élève DAVL
  Jean-Marie GUQUET
  0594272088
- **EDUQUER AU DEVELOPPEMENT DURABLE**
  IEN-Cayenne Sud, Roura, Saul
  Marie-Line ROSEAULIN
  0594271924
  IEN-ET Eco-Gestion
  Chakib BENRAZZOUK
  0594272157
- **FAVORISER LA PERSEVERANCE SCOLAIRE**
  Coordinatrice MLDS
  Raoule LARNEY
  0594272026
  Coordinatrice Plate Forme Décrochage
  Elodie ORSINI
  0594272105
- **DEVELOPPER LE SPORT SCOLAIRE**
  IA-IPR EPS
  Serge MORTH
  0594272233
  Chargé de Mission
  Claude BRIGNON
  0594272098
- Déléguée Générale Ligue de l'Enseignement
  Dominique LOUBET
  0594272087

La plate forme de suivi et d'appui aux décrocheurs

La Plateforme de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs (PSAD) est un mode de coordination des acteurs locaux de la formation, de l'orientation et de l'insertion des jeunes. Il s'agit d'une prise en charge coordonnée des jeunes « décrocheurs » de plus de 16 ans sans diplôme, leur apportant une aide personnalisée vers une solution de formation, un parcours de qualification et/ou d'insertion professionnelle adaptée.
Après une phase expérimentale de 2 ans, la PSAD compte aujourd'hui au moins un assistant par bassin d'emploi, chargé de contacter et recevoir les jeunes recensés par le Système Interministériel d'Échange d'Informations. En travaillant en collaboration avec le tissu associatif, les institutions et collectivités locales, la PSAD a permis à 609 jeunes en 2015, de réintégrer un dispositif de droit commun répondant à leurs besoins.
Nos actualités du 1e trimestre 2016 : Notre équipe s'agrandit et se renouvelle, et nous travaillons à faciliter notre lisibilité avec la création d'un trombinoscope, d'un logo et d'un clip vidéo de présentation.

CONTACT: Elodie Orsini, coordinatrice PSAD 06 94 38 22 74
plateforme.decrochage@ac-guyane.fr

Dispositif de remotivation par coaching

Dans le cadre de la lutte contre le décrochage scolaire, au sein du réseau Foquale de Cayenne 1, le LGT Damas, le LPO Lama Prévot et le CLG Ophion ont mis en place un dispositif de remotivation, à l'attention d'élèves scolarisés de la 6e à la terminale, et qui sont en risque de décrochage scolaire, par manque de confiance dans leurs capacités, perte d'appétence scolaire, incapacité à se projeter dans l'avenir, etc.
Deux programmes différents, animés par deux coachs, sont proposés, selon le profil des élèves sélectionnés.

2 séances collectives (10 élèves) de 2h30, suivies, si nécessaire, de séances individuelles et 9 séances de 1h30 collectives (10 élèves)

Ce dispositif est piloté par Mme Myrtha Jean-Baptiste, Proviseure-adjointe du LPO Lama Prévot, et M. Louis-Félix William, Proviseur du LGT Damas.

CONTACT : Sabine Ainoux, IEN-IO : 0594 27 21 71

Notes:Réseau Foquale Cayenne 1: LGT Damas, LPO lama Prévot, CLG Ophion

Cellule du sport scolaire

Cette cellule du sport scolaire a pour objet de renforcer l'action des associations sportives des établissements scolaires, pour participer au développement de l'interdisciplinarité, pour renforcer les liens entre les écoles et les collèges (cycle 3) et pour contribuer à la mise en place des réseaux d'éducation prioritaires en Guyane.
Pour cela, un plan académique de développement du sport scolaire tout niveau confondu est en cours d'élaboration. Les principaux axes de développement sont les suivants :
- Renforcer les points forts de l'académie et les utiliser pour lier le niveau primaire au secondaire notamment le cycle trois, mais aussi les autres liaisons scolaires (3°/secondes, Terminales/ universités)
- Soutenir les associations sportives scolaires
- Développer la pluridisciplinarité et l'acquisition de compétences variées dans le sport scolaire
- Mettre en place une équipe d'experts qui soutiendra les enseignants pour organiser des rencontres sportives.

CONTACT : Claude Brignon, Chargé de mission, 0594 27 20 98

ADMISSION POST BAC
EN 6 ÉTAPES

1. ***Du 20 Janvier au 20 Mars 18H***
   Inscription, saisie des vœux
2. *Le 02 Avril*
   Date limite de confirmation des vœux et d'envoi des dossiers-papier
3. *Du 03 Mai au 06 Mai*
   Vérification de la réception des dossiers-papier
4. *Du 20 Janvier au 31 Mai*
   Modification de l'ordre des vœux
5. *Du 08 Juin 14H au 13 Juin 14H*
   Première phase d'admission et réponse des candidats
6. *Du 24 Juin 14H au 09 Septembre 23H59*
   Procédure complémentaire
   Saisie des vœux au plus tard le 09 Septembre 23H59

Assistance Téléphonique APB :

Pour toute question relative à l'inscription dans l'enseignement supérieur sur APB, un numéro d'assistance téléphonique a été mis à votre disposition : 0594 27 22 25. Les plages horaires sont les suivantes : du lundi au vendredi de 8h à 12h.

Admission Postbac est un portail national qui permet aux élèves de terminale (générale, technologique ou professionnelle) de s'inscrire en 1re année d'enseignement supérieur.

CONTACT : Myriam Ho-a-kwie-mangal, CT CSAIO,0594 27 20 09

Ma Guyane Nage

Directeurs de publication:
Mme Aline HEITAA-ARCHIER
M. Jean-Roger RIBAUD
Nous contacter: pve@ac-guyane.fr

Prix Carbet des lycéens 2016

Comme chaque année, Le Lycée Damas et Promolivre (Association de promotion du livre), soutenus par la DAC et la collectivité territoriale, permet à des élèves guyanais de participer au Prix Carbet des lycéens, l'objectif étant le suivant :

- Faire connaître la littérature de la Caraïbe et de notre région,
- Favoriser la lecture des lycéens (6 œuvres),
- Développer la notion de l'inter-culturalité chez nos élèves,
- Décerner le Prix Carbet des lycéens, en Guadeloupe.

8 établissements se sont engagés dans cette aventure, sous la tutelle financière du Lycée Léon-Gontran Damas (dont M. Louis-Félix WILLIAM est le Proviseur).

8 Etablissements et 15 élèves délégués envoyés en Guadeloupe
Lycée Gaston Monnerville de Kourou,
Lycée Melkior Garré et Externat Saint Joseph de Cayenne,
Lycée Lama Prévot et Lycée Léon-Gontran Damas de Rémire-Montjoly,
Lycée Léopold Elfort de Mana,
Lycée Bertène Juminer et Lycée Lumina Sophie de Saint-Laurent.

Rappel des dates importantes du Prix Carbet des lycéens :
Le **4 Février 2016** à l'auditorium de l'Encre de Cayenne, Grande rencontre entre tous les établissements participants avec débats, rencontre et vote autour de la sélection Guyanaise
Du **27 Février 2016** au 1er Mars 2016, Voyage en Guadeloupe où la délégation guyanaise se composera de quinze élèves et de deux professeurs accompagnateurs.
La proclamation du lauréat du prix Carbet 2016 se fera le **lundi 29 Février** et la venue de l'auteur à la rencontre des élèves de Guyane fin Mars.

CONTACT : Perrine Chambaud, Chargé de Mission et coordonnatrice du projet 0594 25 12 20

Service DIVISCO
Rénovation des Bourses de l'enseignement scolaire

Une simplification est en cours afin de rendre le dispositif plus lisible pour les familles et mettre en cohérence bourse de lycées et bourses de collège. les principales dispositions du projet de décret portent sur les points suivants:

1- Deux critères d'attribution : **Le nombre d'enfants** à charge sera critère unique d'attribution des points de charge dans la limite de huit points. **La justification des ressources** se fera par le revenu fiscal de référence de l'année N-2 ou N-1. Si les ressources familiales se dégradent en cours d'année, une aide pourrait être attribué par les fonds sociaux.
2- Les bourses de lycée seront attribuées selon un barème de 6 échelons en remplacement des parts existantes. Les bourses de collège seront attribuées selon trois échelons qui remplaceront les trois taux existants.
3- Une bourse au mérite sera attribuée aux élèves boursiers ayant obtenu une mention "bien" ou "très bien" au DNB. Le montant de cette bourse au mérite variera en fonction de l'échelon de la bourse.

CONTACT : François Populo, Chef de la Divisco : 0594 27 19 31

Équipe Mobile de Sécurité
« Médiation par les pairs »

Mise en place d'un Comité de Pilotage, représentatif des différents acteurs de l'académie mobilisés sur le dispositif **« Médiation par les élèves pairs ».**
En partenariat avec la gendarmerie et la police nationales, ce COPIL a pour objectif de fédérer et de piloter les différents projets associés au dispositif « médiation par les pairs » au niveau Académique.

CONTACT : Marcel Deldy, Responsable de l'EMS : 0594 27 21 19

La Vie lycéenne

Le **Conseil Académique à la Vie Lycéenne** aura lieu le Mercredi 09 Mars 2016 au Rectorat de la Guyane.
Thème : Agir en tant qu'élus lycéens sur le climat scolaire.
Le premier **Conseil National pour la Vie Lycéenne** aura lieu le 29/02 et le 01/03 à Paris.

CONTACT : Jean-Marie Guquet, 0594 27 20 88
Délégué Académique à la Vie Lycéenne

Le parcours d'éducation artistique et culturelle à mettre en place pour tous les élèves

L'éducation artistique et l'action culturelle sont inscrites dans la Loi d'orientation pour l'avenir de l'école et constituent une composante à part entière de la formation scolaire primaire et secondaire. Les principes de financement des projets déposés par les établissements : (Tout projet est co-financé)

- **Établissement scolaire** : le projet fait partie de la politique menée par l'établissement : il est donc validé par le chef d'établissement et le CA (conseil d'administration) : une somme lui est attribuée.

- **Collectivité** (mairie, ctg) : transports, accueil dans leur structure, mise à disposition de lieux et personnels (médiateurs, artistes…), équipement (ordinateurs, équipement de salles …).

- **Direction des Affaires Culturelles, Guyane** : financement des artistes, acteurs culturels ou scientifiques qui interviennent dans les classes. Ces intervenants doivent être déclarés, validés, avoir un numéro de SIRET.

- **Rectorat :** les services de la DAAC (délégation académique à l'action culturelle) réunissent une commission de validation des projets et d'attribution de financement. Le rectorat peut aider à financer le petit matériel, et co finance les intervenants en lycée. (à l'école et au collège, les intervenants sont pris en charge à 100% par la DAC)

- **Tout autre source de financement** : partenaires privés, ressources issues d'actions mises en place par le foyer, fonds social …

CONTACT : Isabelle Niveau, Délégué Académique DAAC,0594 27 19 17